

**L'info**

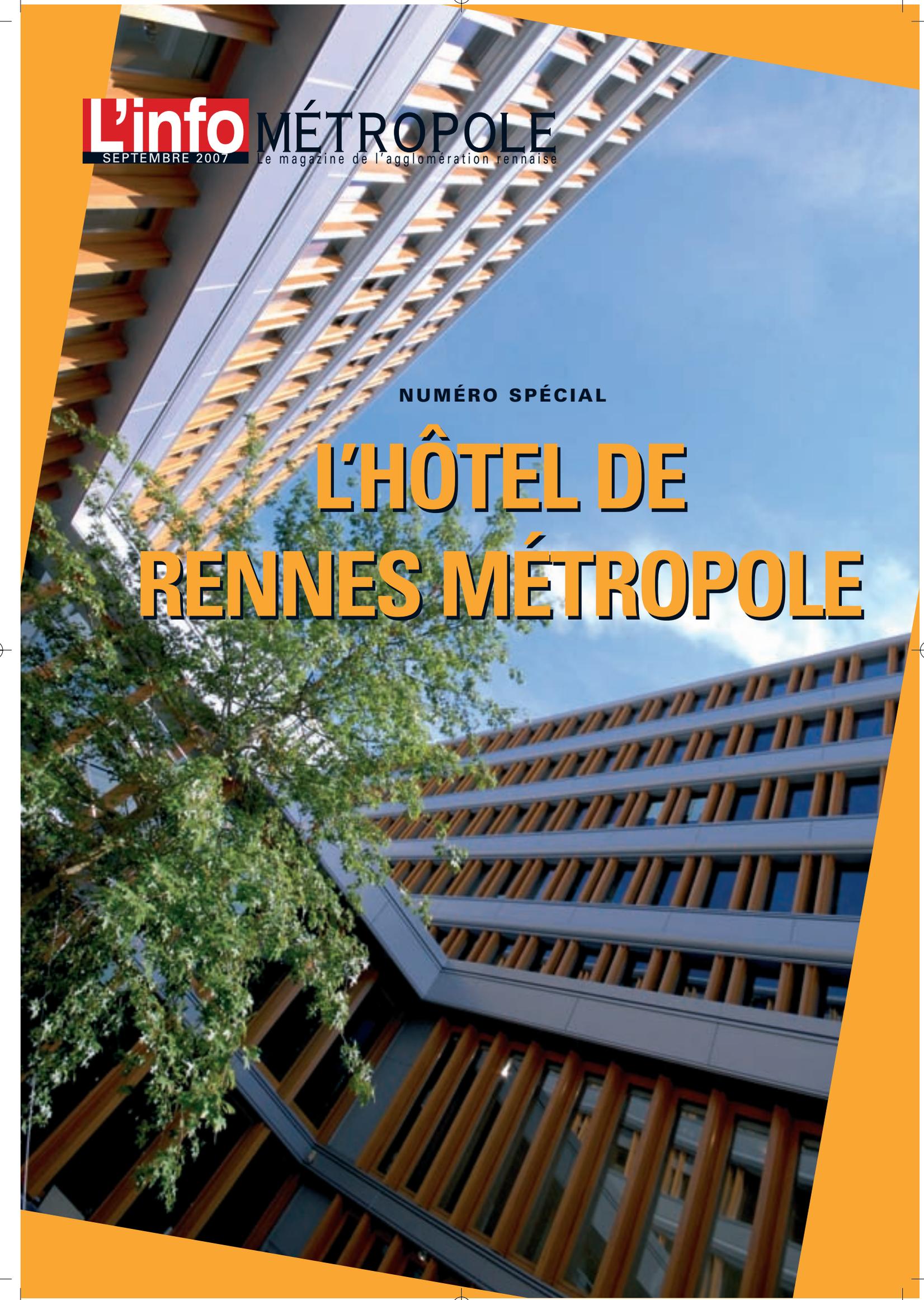
SEPTEMBRE 2007

**MÉTROPOLE**

Le magazine de l'agglomération rennaise

NUMÉRO SPÉCIAL

# L'HÔTEL DE RENNES MÉTROPOLE



# Des services ouverts

L'HÔTEL DE RENNES MÉTROPOLÉ EST ACCESSIBLE PAR L'AVENUE HENRI-FRÉVÉ  
LE HALL D'ACCUEIL OUVRE SUR DIVERS



*Le Point Info présente notamment les actions de l'agglomération.*



*La verrière apporte un éclairage naturel à la salle du Conseil communautaire.*



*Le bâtiment "rééquilibre la localité dans la ville.*

## ■ LE POINT INFO

Ce vaste espace présente les actions de l'agglomération et met en valeur le territoire métropolitain par une information sur ses 37 communes adhérentes à la Communauté d'agglomération. Créé en 2003 avenue Janvier, il passe de 20 m<sup>2</sup> à... 260 m<sup>2</sup> compte tenu des demandes croissantes d'information. Il est lui-même composé de différents espaces de consultation des documents :

### ■ L'ESPACE ACCUEIL INFO

Il est destiné à l'accueil et l'orientation du public. Des présentoirs exposent des documents spécifiques de Rennes Métropole (guide et *Lettre du tri*, plaquettes Champs Libres et Écomusée, etc.), des fiches Services à la population, des informations pratiques sur Rennes Métropole sous forme de cartes postales...

### ■ L'ESPACE MULTIMÉDIA

On peut y visionner un catalogue de documents sur un écran plasma : film de présentation de Rennes Métropole, supports audio-

visuels en lien avec l'actualité de l'agglomération, archives de la Communauté d'agglomération, etc. Des infographies, des annonces de réunions, colloques, séances de conseil... sont également diffusées.

### ■ L'ESPACE DOCUMENTATION

Il est ouvert aux particuliers, groupes scolaires, étudiants. Un poste internet est mis à disposition pour consulter le site de Rennes Métropole et les sites partenaires (ceux des 37 communes de la communauté d'agglomération, du Pays de Rennes, de l'Audiar, du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, du Conseil régional de Bretagne...). Un lecteur DVD-CD-rom et un casque permettent de visionner un document sans être gêné par les diffusions sur l'écran du salon multimédia.

Les divers documents produits par les 37 communes – bulletins municipaux, plans de ville, programmations sportive, associative et culturelle, guides, etc. – y sont également accessibles. Les documents de Rennes Métropole (Plan de



# Services à la population

AVENUE HENRI-FRÉVILLE, À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DE LA STATION DE MÉTRO CLEMENCEAU.  
DIVERS SERVICES EN REZ-DE-CHAUSSÉE.



« Localisation des institutions »



La majorité des agents de Rennes Métropole travaille désormais dans cet immeuble, les autres étant regroupés sur des sites dédiés (Écomusée, Champs Libres...).



Trois agents assurent l'accueil général à l'entrée du bâtiment avenue Henri-Fréville.



déplacements urbains, Programme local de l'habitat, dossiers en lien avec les compétences de la Communauté d'agglomération, Star...) sont en libre accès. On peut enfin consulter les publications des institutions et organismes partenaires (Ville de Rennes, Conseil général et Conseil régional...), ainsi que différents périodiques comme *L'Info Métropole*, *Sortir*, *Le Rennais*, *Nous*, *Vous*, *Ille...*

## ■ LES MODULES DE SERVICES À LA POPULATION

Trois bureaux sont destinés à recevoir le public qui souhaite obtenir une information sur un point particulier (gratuité des transports, logement, déchets...). Un quatrième module est réservé aux agents du Point Info afin de produire de la documentation, répondre aux divers mails et courriers, aux appels téléphoniques, etc.

## ■ UN ESPACE D'EXPOSITION

Appelé espace Annie Brown, du nom d'une élue acignolaise (1948-1999) engagée dans la vie municipale, métropolitaine et associative, ►►►



## LA SALLE DU CONSEIL

Elle est située en rez-de-chaussée, au cœur du bâtiment. De forme ovale, elle bénéficie d'un éclairage naturel grâce à une verrière en plafond et réserve 150 places au public lors des séances du Conseil, dont une centaine en balcon, toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cette salle a été conçue pour accueillir en outre les réunions du conseil municipal de Rennes, les travaux du Pays, du Codespar, mais aussi des conférences. Il est doté des matériels techniques les plus modernes : système de vote informatisé, équipement son, informatique et vidéo, cabine de traduction, régie technique... Un espace est également réservé à la presse. Le parquet et les 150 pupitres sont en chêne blanchi, les murs sont revêtus de lames de bois, bardages métalliques et vitrages.

►►► il accueille des expositions en lien avec l'actualité de l'agglomération (métro, Scot...), mais aussi les talents artistiques dans les secteurs de la photo, vidéo, peinture, sculpture, etc. Il est géré par la Direction de la communication et de l'information de Rennes Métropole.

### ■ DES VISITES DE GROUPES

Des visites organisées par le Point Info sont proposées à divers publics : collèges et lycées, élus (des conseils municipaux), services municipaux, conseils municipaux d'enfants, associations, etc. Les groupes sont accueillis les mardi, mercredi et jeudi matin. Ces visites d'une heure trente environ permettent d'expliquer le rôle de Rennes Métropole.

## ■ LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'AUDIAR

C'est un centre de documentation spécialisé qui centralise l'ensemble des études de l'agence d'urbanisme et de ses divers partenaires, dans un souci de veille et d'anticipation des évolutions de l'agglomération et du Pays de Rennes. Il dispose également d'un fonds documentaire, en matière, notamment, d'aménagement, d'urbanisme, d'intercommunalité, mis en libre accès aux étudiants et aux chercheurs.

L'accueil est assuré par deux documentalistes. Leurs tâches sont diverses : orienter les personnes dans leurs recherches, aider à la consultation de la base documentaire... Cette dernière est constituée de divers types de documents (archives de travail et de périodiques, actes de colloques, bibliographies, CD-rom, diaporamas, thèses, textes juridiques...) qui sont classés selon dix-sept grandes thé-

matiques parmi lesquelles l'aménagement du territoire, l'aménagement de l'espace, la démographie, l'économie, le foncier, l'habitat. Les principaux documents d'aménagement et de planification de l'agglomération et du Pays de Rennes (schémas directeurs, programmes locaux de l'habitat, etc.) sont mis en valeur.

Les documents du centre sont consultables sur place par le public qui peut également interroger la base documentaire sur les postes informatiques. Son ouverture est prévue en novembre.

**Pourquoi avoir construit l'Hôtel de Rennes Métropole ?**

Pour trois raisons : premièrement, réunir dans un même lieu les services métropolitains et notre partenaire le plus proche, l'Audiar, qui étaient dispersés sur plusieurs sites, ce qui engendrait des coûts supplémentaires en loyers et déplacements.

Ensuite, le Conseil de Rennes Métropole est l'assemblée la plus nombreuse de Bretagne (103 conseillers). Elle siégeait jusque-là dans un préfabriqué alors que les activités de l'intercommunalité

bientôt, un crématorium.

Rennes Métropole a également la responsabilité de favoriser le développement économique de l'agglomération et de soutenir la recherche et l'enseignement supérieur.

Rennes Métropole adopte des documents de référence qui structurent le projet de territoire : le Schéma de cohérence territoriale (Scot) avec le Pays de Rennes, le Programme local de l'habitat, le Plan de déplacements urbains, le Contrat urbain de cohésion sociale. Enfin, au-delà

pour accueillir des personnels, des élus et du public. Mais il a aussi vocation à tisser des liens avec la population grâce à ses espaces d'information, son hall d'exposition et ses 150 places réservées au public dans la salle du Conseil.

**Celle salle du Conseil était-elle indispensable, et qui d'autre l'utilisera ?**

L'assemblée communautaire siégeait boulevard Laënnec dans un préfabriqué ancien, de surcroît très mal isolé, inadapté au fonctionnement du Conseil et à l'accueil du public. Au-delà de nos propres besoins, la nouvelle salle a été conçue pour accueillir le conseil municipal de la Ville de Rennes, le Pays de Rennes, le Conseil de développement économique et social du Pays et de l'agglomération de Rennes (Codespar), l'Audiar, etc., mais aussi pour y programmer des colloques, des forums...

**L'outil est-il bien adapté aux besoins de l'agglomération ?**

C'est un outil modulable, car personne ne sait ce que sera l'intercommunalité dans quelques décennies. Nous avons donc prévu des capacités d'extension au sein du bâtiment. En effet, lorsque les communes délèguent leurs compétences, elles transfèrent également leurs agents qu'il faut alors accueillir.

**Chaque élu aura-t-il un bureau comme chaque député à l'Assemblée nationale ?**

Non, nous avons prévu des bureaux partagés entre l'ensemble des élus. Seuls le président et le premier vice-président de l'assemblée disposent d'un bureau individuel.

**Pourquoi une implantation dans ce quartier de l'Alma ?**

Le souci des élus a été de rééquilibrer la localisation des institutions qui sont, plus traditionnellement, concentrées dans le centre historique ou au nord de la ville centre. Voyez l'Hôtel de Ville, le Conseil régional... Trait d'union entre la ville ancienne et la ville nouvelle, cet édifice proche de la rocade et directement desservi par la station de métro Clemenceau va structurer l'espace public, la place de la Communauté et l'avenue Henri-Fréville. Il s'intègre dans une opération de renouvellement urbain de la Ville de Rennes, la Zac Clemenceau qui comprend notamment un programme tertiaire à l'est et un programme résidentiel à l'ouest...



# Joël Boscher

**Directeur général des Services de Rennes Métropole**

se sont beaucoup développées. Il était nécessaire pour le travail des élus qu'ils disposent d'un lieu plus adapté. Il s'agissait, enfin, de mieux informer le citoyen sur l'intercommunalité, compte tenu de l'importance des compétences qui nous sont déléguées par les communes. On peut donc dire qu'il y a à la fois un enjeu de bonne gestion et un enjeu démocratique.

**Rappelez-nous les compétences de Rennes Métropole...**

Rennes Métropole exerce des compétences qui lui sont déléguées par les communes. Il s'agit d'abord de services à la population : les transports urbains, la collecte et la valorisation des déchets ménagers, les Champs Libres, l'Écomusée, le logement des personnes défavorisées, la création et la gestion de terrains pour les gens du voyage, le tourisme et,

des compétences, Rennes Métropole est un lieu de dialogues entre les élus des communes sur des sujets très divers : la jeunesse, l'environnement, l'action culturelle, la cohésion sociale...

**Combien coûte cet édifice ?**

L'enveloppe financière du projet a été respectée, le coût final sera de 63 millions d'euros toutes taxes comprises. La TVA est récupérée, le reste est financé par emprunt et autofinancement. Rennes Métropole économisera les loyers qu'elle versait jusqu'à présent à la Ville ou à des bailleurs privés et elle se dotera d'un patrimoine. Le regroupement des services sur un seul site permet aussi des économies de frais généraux.

**Quels étaient les enjeux d'une telle opération ?**

L'Hôtel de Rennes Métropole est conçu

# "Un repère clair et très fort"

**Patrick Berger, références**  
**Lauréat du Grand prix national de l'architecture 2004**

- Siège du Secrétariat général de l'UEFA, Nyon, Suisse.
- Monument de la communication, île d'Awaji, Japon.
- École d'architecture de Bretagne, Rennes, France.
- Parc André Citroën, Paris, France.
- Dojo régional, Brétigny-sur-Orge, France.
- Centre médiéval de Chartres, France.
- Restructuration du centre de Samarcande, Ouzbékistan.

*Patrick Berger et Jacques Anziutti, les deux architectes du projet.*

**L'ÉDIFICE N'ABRITE PAS QUE DES PERSONNELS ET DES ÉLUS. IL EST AUSSI UN "PHARE" QUI RAYONNE SUR LE TERRITOIRE DE RENNES MÉTROPOLE.**

**EXPLICATION AVEC PATRICK BERGER, ARCHITECTE.**

## **Comment avez-vous conçu ce bâtiment métropolitain ?**

*Une idée forte a guidé le parti pris architectural : la relation que ce bâtiment entretient avec la ville de Rennes et le rôle qui lui est dévolu. Orienté nord-sud parallèlement à l'avenue Henri-Fréville, l'édifice confirme cet axe majeur et engendre une place que nous avons voulue la plus grande possible. L'idée étant de bâtir un vaste espace public qui soit à l'échelle de Rennes et de Rennes Métropole. Il prolonge au fond toutes les grandes dispositions architecturales*

*et urbaines qui ont été prises à une autre époque en centre-ville, à l'est et à l'ouest de la ville.*

## **Le symbolique n'est pas absent non plus de la réflexion architecturale ?**

*Bien sûr que non. Il s'agit d'un bâtiment public qui représente une valeur, celle de décider de l'avenir de Rennes Métropole. Cette valeur va guider l'avenir des hommes. Or, je suis convaincu qu'il faut que les bâtiments qui sont en partage pour une ville soient affirmés*

## Le bâtiment

**Surface hors œuvre nette : 19 343 m<sup>2</sup> + deux sous-sols (9 000 m<sup>2</sup>).**

**Emprise au sol de 4 500 m<sup>2</sup> sur les 27 000 m<sup>2</sup> de la Zac Clemenceau.**

**Bâtiment de 100 m de long sur 45 m de large.**



*Le 15 octobre 2004, Patrick Berger et Edmond Hervé, président de Rennes Métropole, scellent la première pierre de l'Hôtel.*

## Les étapes

**Fin 1999 :** la décision est prise de construire un Hôtel d'agglomération.

**Octobre 2000 :** lancement du concours d'architecte. Quarante-deux candidatures sont proposées, six projets sont présélectionnés.

**Janvier 2002 :** les architectes Patrick Berger et Jacques Anziutti sont désignés lauréats du concours européen.

**Juillet 2002 :** le conseil de Rennes Métropole valide l'avant-projet sommaire.

**Juillet 2003 :** le permis de construire est accordé.

**Octobre 2004 :** pose officielle de la première pierre.

**Février 2007 :** plantation d'un chêne dans le patio Sud.

**Juin 2007 :** réception des travaux et déménagement des personnels.

**Septembre 2007 :** inauguration et ouverture au public.

symboliquement. Qu'ils soient en somme des repères très clairs et très forts. On admet volontiers ce principe pour des sièges d'entreprises privées et pour des sièges sociaux. Pas pour des bâtiments publics et je ne vois pas pourquoi. Je crois que cela explique en partie la crise des cités contemporaines.

#### **C'est-à-dire ?**

La liberté d'expression des architectes doit affirmer les valeurs symboliques et les valeurs d'usage qui constituent les bâtiments. C'est important. S'il n'en était pas ainsi, le plus grand risque serait que l'homme perde sa relation avec la nature, perde ses repères par rapport aux valeurs qui guident la métropole, perde des éléments de culture...

#### **Qu'est-ce qui, justement, affirme l'usage et la valeur que représente ce bâtiment ?**

Deux choses : 1/ Une unité parce qu'il n'y a pas de joint de dilatation et que l'édifice n'est donc pas fractionné. 2/ Une forme engendrée par le plan car ce dernier est un triptyque qui distingue trois éléments en rez-de-chaussée : l'accueil pour les citoyens, les bureaux des élus, la salle du Conseil réunissant les citoyens et les élus. C'est par ailleurs cet hémicycle qui porte toute la distribution vers les étages supérieurs.

#### **Qu'avez-vous recherché à faire pour les personnels et les élus ?**

On a voulu que les bureaux soient

les plus agréables possibles, que les élus aient les moyens de réfléchir et de se rencontrer pour mettre en musique l'avenir de l'agglomération. Mais c'est surtout à travers une figure d'espace et une structure spatiale du bâtiment que nous avons rassemblé ces ensembles qui participent aux décisions de l'avenir de Rennes Métropole.



## LA PLACE DE LA COMMUNAUTÉ

Son périmètre est délimité par le boulevard de l'Yser, l'avenue Henri-Fréville, le boulevard Clemenceau et la rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Cette place de granit d'une superficie de 15 000 m<sup>2</sup> s'intègre dans un concours d'architecte – remporté par le paysagiste Thierry Laverne – qui s'étend du centre commercial Alma jusqu'au boulevard Clemenceau. Le vaste parvis piétonnier qui ceint l'édifice comporte un accès au métro. Il sera planté de hauts pins au sud et d'arbres de vergers en bordure de l'avenue Henri-Fréville. La voirie existante nord-sud est maintenue, une voirie sud-nord sera créée à partir de la desserte réservée aux bus. Elle rejoindra la rue de l'Alma qui sera par la suite mise à double sens de circulation. Entre les deux voiries, un parvis central sera également planté d'arbres de verger.

À l'est des voies de circulation, un mail piétonnier verra le jour et se poursuivra sur toute la longueur de l'axe. Le trottoir sera entouré de deux rangées de platanes. Quatre mâts d'éclairage de 26 mètres de haut seront installés dans un alignement de platanes, face à l'Hôtel de Rennes Métropole.

#### **Quelles sont les caractéristiques physiques du bâtiment ?**

Ce bâtiment a été conçu de façon à prendre en compte les variations climatiques et, ce faisant, à engendrer des économies d'énergie. Pour cela, on a fait appel à des éléments qui ont fait leurs preuves. Par exemple, l'inertie avec notamment l'utilisation à tous les niveaux d'éléments massifs en béton qui présentent une courbure et sont détachés du sol pour que l'air puisse passer à travers. C'est l'équivalent des murs très épais que nos anciens construisaient pour accumuler et restituer la fraîcheur ou la chaleur pendant la nuit. Ensuite, les aiguilles de chêne, posées en façades, créent une ombre lors des fortes chaleurs. Elles agencent également les menuiseries et assurent le déroulement des stores. L'allège en aluminium isole la masse d'inertie, le tore recueille les stores... Bref, tout cet ensemble formé de lignes horizontales et verticales compose un jeu d'ombres

**Les architectes Patrick Berger et Jacques Anziutti ont signé le projet La Canopée choisi en juin par le jury présidé par le maire de Paris, Bertrand Delanoë, pour remplacer l'actuel Forum des Halles dans le 1<sup>er</sup> arrondissement parisien.**



## Le chantier

- Délai global d'exécution des travaux de 33 mois à partir de septembre 2004.
- Travaux de fondations, terrassements et infrastructures finis en mars 2005.
- Travaux de superstructures et d'étanchéité terminés en janvier 2006.
- Travaux de façades achevés en mars 2007.

# INFOS PRATIQUES

## LE POINT INFO

Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h.

02 99 86 62 62

Fax : 02 99 86 62 61

[pointinfo@agglo-rennesmetropole.fr](mailto:pointinfo@agglo-rennesmetropole.fr)

## LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'AUDIAR

Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h.

02 99 01 86 64 et 02 99 01 85 22

Fax : 02 99 01 86 69

[documentation@audiar.org](mailto:documentation@audiar.org)

[www.audiar.org](http://www.audiar.org)

## HÔTEL DE RENNES MÉTROPOLE

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

4 avenue Henri-Fréville

CS 20723 – 35207 Rennes Cedex 2

Accès direct métro : station Clemenceau

02 99 86 60 60

Fax : 02 99 86 61 61

[www.rennes-metropole.fr](http://www.rennes-metropole.fr)